

Province de Québec,
M.R.C. de Pierre-De Saurel,
Municipalité de Saint-David.

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-David, tenue le 6 juin 2016, à 20 h, à la salle de Conseil de l'hôtel de ville de Saint-David, situé au 16, rue Saint-Charles à Saint-David.

Sont présents M. le Maire Michel Blanchard, les conseillères Colette Lefebvre-Thibeault et Linda Cournoyer ainsi que les conseillers Gilles Hébert, Jean-Marc Beauchesne, Robert Emond et Sylvain Théroux, tous formant quorum sous la présidence de M. le Maire.

2016-06-122

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Robert Emond, appuyé par Linda Cournoyer et résolu que l'ordre du jour soit adopté sans modification.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2016-06-123

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai 2016

Considérant que chaque membre du conseil a reçu copie du procès-verbal de la séance du 2 mai 2016;

Considérant que les délibérations inscrites à ce procès-verbal reflètent fidèlement les décisions du Conseil;

Il est proposé par Sylvain Théroux, appuyé par Colette Lefebvre-Thibeault et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai 2016 soit adopté tel que rédigé.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

Lecture du rapport financier au 30 avril 2016.

Suivi des différents comités par les membres du Conseil

La conseillère Colette Lefebvre-Thibeault souligne que le Réseau Biblio Montérégie a été dans l'obligation d'augmenter de 0,08 \$ per capita la cotisation des municipalités, et ce, en raison des coupures budgétaires réalisées par le gouvernement provincial. Elle mentionne également que le Conseil devra rediscuter du projet de plaque affichant le nom de toutes les personnes ayant occupé le poste de maire.

Le conseiller Gilles Hébert mentionne que le Service de sécurité incendie a effectué quatre interventions au cours du mois de mai dernier, dont une demande d'entraide sur le territoire de Saint-Pie-de-Guire et l'appel lancé au Service suite aux microrafales qui ont frappé une partie du territoire de Saint-David le 27 mai dernier. Il précise que l'alternateur remplacé sur l'autopompe en juillet 2015 avait une garantie de six mois et ajoute qu'il a demandé une garantie d'un an pour l'alternateur qui a été installé en avril dernier par Techno Feu inc. Il termine en s'informant sur le temps de présence des pompiers lors des festivités de la Fête nationale qui se dérouleront le 23 juin prochain.

Le conseiller Jean-Marc Beauchesne revient brièvement sur les activités organisées par le Club de l'Âge d'Or depuis le début de l'année et précise que tout va bien du côté de cette organisation.

La conseillère Linda Cournoyer mentionne que ComUnité a tenu une rencontre le 31 mai dernier et précise que les réunions de l'organisme reprendront après la période estivale. Elle indique que la prochaine réunion du Comité régional de la famille se tiendra le 14 juin prochain et explique brièvement le projet Aînés-Actifs qui devrait voir le jour au cours des prochaines semaines.

Le conseiller Robert Emond mentionne que l'Association des Loisirs de Saint-David n'a pas tenu de réunion au cours du mois de mai dernier mais il précise que l'organisme a obtenu un prêt pour réaliser les travaux de réfection de la patinoire qui permettront d'offrir une surface neuve dès la prochaine saison hivernale. Il poursuit en précisant qu'une rencontre sur le patrimoine religieux, à laquelle les maires et conseillers municipaux de toutes les municipalités de la MRC de Pierre-De Saurel et les personnes concernées par ce dossier avaient été conviés, s'est tenue le 25 mai dernier afin d'amorcer une réflexion sur la façon de transformer les églises des paroisses. Il revient brièvement sur la dernière réunion du Comité culturel régional qui a porté sur le budget pour la trousse pédagogique sur l'histoire de la MRC, les priorités budgétaires 2017 et la phase Deux du site web *Toqué de culture*. Il termine son intervention en précisant que l'organisation des festivités de la Fête nationale et l'étude de deux demandes d'aide financière présentées respectivement par Azimut et la coordonnatrice en loisir de la municipalité ont été à l'ordre du jour de la dernière réunion de l'organisme ComUnité.

M. le Maire aborde le dossier des cours d'eau en mentionnant que les normes sont de plus en plus exigeantes et complexes. Il explique les raisons pour lesquelles les demandes de nettoyage de cours d'eau doivent être soumises avant le 1^{er} septembre et précise que la MRC de Pierre-De Saurel a adopté une résolution pour demander au gouvernement de revoir entièrement les exigences imposées aux MRC pour la gestion des cours d'eau de manière à simplifier celles-ci et à réduire les coûts et délais d'intervention. Il revient brièvement sur les rencontres tenues le 2 juin dernier concernant le PDZA (Plan de développement de la zone agricole) que la MRC de Pierre-De Saurel prévoit adopter au cours des prochaines semaines. Il poursuit en demandant aux personnes ayant une clé de l'édifice municipal de s'assurer de verrouiller la porte lorsqu'elles quittent les lieux et mentionne que des caméras seront installées prochainement pour assurer la sécurité de ce bâtiment et termine en mentionnant avoir reçu des félicitations de contribuables pour l'intervention du Service de sécurité incendie suite aux microrafales qui ont frappé une partie du territoire de Saint-David le 27 mai dernier.

Paiement des comptes

2016-06-124

Présentation de la liste des comptes de la période;

Considérant que la directrice générale et secrétaire-trésorière atteste que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont projetées;

Il est proposé par Robert Emond, appuyé par Gilles Hébert et résolu que ce Conseil approuve la liste des comptes à payer pour un montant de 96 711,02 \$ et de comptes payés pour un montant de 51 475,25 \$. Ladite liste de comptes étant approuvée telle que soumise, la directrice générale et secrétaire-trésorière est autorisée à procéder au paiement desdits comptes.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

Le Conseil prend connaissance de la correspondance figurant au registre de correspondance du mois de juin 2016.

Suite à l'examen de la correspondance, les membres du Conseil demandent à la directrice générale de donner suite à la requête de la compagnie Excavation Mc BM visant à obtenir un témoignage de satisfaction pour les travaux exécutés dans le cadre du projet d'assainissement des eaux usées de la municipalité, témoignage qui sera inclus au site internet de la compagnie.

2016-06-125

Congrès 2016 de la Fédération Québécoise des Municipalités

Il est proposé par Sylvain Théroux, appuyé par Jean-Marc Beauchesne et résolu que ce Conseil autorise les frais d'inscription et de participation du maire ou de son remplaçant au Congrès 2016 de la Fédération Québécoise des Municipalités, le tout conformément à la réglementation en vigueur, et affecte cette dépense aux postes budgétaires numéros 02-110-00-310 et 02-110-00-346.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

AVIS DE MOTION

Le conseiller Gilles Hébert donne avis de motion qu'à une séance ultérieure du Conseil, un projet du règlement numéro 569-2016 sera présenté, pour adoption, concernant la construction et l'entretien des ponceaux d'entrée privée ainsi que des fossés de chemins de responsabilité municipale.

2016-06-126

Aliénation d'une emprise de chemin désaffecté dans le rang Sainte-Julie

Considérant que la municipalité de Saint-David est propriétaire d'un immeuble ci-après décrit qui a déjà été utilisé comme chemin public et montré à l'originaire;

Considérant que la Municipalité n'a plus besoin de cet immeuble et qu'elle désire procéder à son aliénation;

Considérant qu'un propriétaire riverain de cet ancien chemin est disposé à acquérir cet immeuble;

Considérant que la Loi sur les compétences municipales ne prévoit, depuis son entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2016, aucune formalité particulière pour procéder à une telle désaffectation et aliénation;

En conséquence, il est proposé par Colette Lefebvre-Thibeault, appuyé par Linda Cournoyer et résolu :

Que la municipalité de Saint-David reconnaisse, par la présente, qu'une partie de l'assiette de l'ancien rang Sainte-Julie situé sur le lot numéro 5 251 357 du cadastre du Québec, et montré sous le numéro 5 927 942 par le plan dressé par Pierre Pépin, arpenteur-géomètre, ce plan étant joint en annexe A de la présente résolution pour en faire partie intégrante, n'est plus affectée à l'utilité publique.

Que ce Conseil autorise l'aliénation de cette assiette décrite à l'annexe A à Madame Jocelyne Guillemette aux conditions suivantes :

1. La Municipalité ne fournit aucun titre de propriété ou certificat de localisation de cet immeuble, la vente étant faite sans aucune garantie légale et aux risques et périls de l'acquéreur;
2. Le prix de vente s'établit à 1,00 \$;

3. Tous les honoraires et frais reliés à cette vente (tels que : arpenteur-géomètre, notaire, bureau de publicité et autres) sont à la charge exclusive de l'acquéreur.

Que le maire et la directrice générale sont autorisés à signer tout contrat ou autre document nécessaire pour donner effet à la présente.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2016-06-127

Renouvellement 2016-2017 de l'assurance collective des employés

Considérant que BFL CANADA services conseils inc. (*BFL SCI*) a déposé son rapport de renouvellement face aux conditions financières du régime d'assurance collective de la municipalité de Saint-David;

Considérant que BFL SCI confirme dans son rapport que les conditions financières proposées par l'assureur (La Capitale), pour la période du 1^{er} juin 2016 au 31 mai 2017;

Considérant que BFL SCI indique clairement dans son rapport que l'assureur respecte intégralement ses engagements financiers garantis lors du dépôt de sa soumission;

Considérant que le contrat actuel avec l'assureur en est à sa deuxième année pour une durée maximale de cinq (5) ans;

Considérant que les membres du Conseil municipal ont pris connaissance des conditions de renouvellement du contrat d'assurance collective des employés de la municipalité de Saint-David et qu'ils jugent opportun de les accepter;

En conséquence, il est proposé par Linda Cournoyer, appuyé par Robert Emond et résolu :

Que ce Conseil accepte les conditions de renouvellement présentées par La Capitale concernant l'assurance collective des employés de la municipalité de Saint-David pour la période du 1^{er} juin 2016 au 31 mai 2017 au montant de 30 012,72 \$ taxes incluses.

Qu'une copie certifiée conforme de la présente résolution soit transmise à M. Richard Paquin de BFL SCI.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2016-06-128

Résolution relative au programme d'aide à l'entretien du réseau routier local

Attendu que le ministère des Transports a versé une compensation de 129 689 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2015;

Attendu que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

Attendu que la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;

Attendu qu'un vérificateur externe a présenté dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété.

Pour ces motifs, il est proposé par Jean-Marc Beauchesne, appuyé par Colette Lefebvre-Thibeault et résolu que ce Conseil informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2016-06-129

Demande relative au Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM)

Considérant que des travaux d'amélioration doivent être effectués sur le réseau routier de la municipalité afin de le conserver en bon état et ainsi éviter des frais considérables aux contribuables;

Il est proposé par Robert Emond, appuyé par Sylvain Théroux et résolu que ce Conseil autorise la présentation d'une demande d'aide financière de 30 000 \$ dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) pour des travaux d'amélioration dans une partie du Chemin Dufresnes, du rang du Bord-de-l'Eau et du Chemin Boniface.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2016-06-130

Demande de compensation financière adressée à Hydro-Québec pour dommages causés au rang Saint-Patrice

Considérant la reconstruction d'un tronçon de ligne électrique aérienne à Saint-David pour le raccordement du parc éolien Pierre-De Saurel au réseau d'Hydro-Québec;

Considérant qu'Hydro-Québec devait assurer la remise en état des lieux à la fin du chantier;

Considérant qu'une partie du rang Saint-Patrice a été endommagé par le passage de nombreux camions d'Hydro-Québec et de ses sous-contractants lors de ces travaux de reconstruction;

Considérant que les réparations nécessaires au rang Saint-Patrice et à ses accotements sont estimés 9 266 \$ et qu'une description des travaux de réparations requis au rang Saint-Patrice a été transmise à Hydro-Québec le 11 mai dernier;

Considérant que les travaux requis au rang Saint-Patrice doivent être réalisés à court terme pour garantir la sécurité des usagers;

Considérant que la Municipalité de Saint-David prévoit réaliser les travaux nécessaires au rang Saint-Patrice au cours des prochains jours;

En conséquence, il est proposé par Gilles Hébert, appuyé par Linda Cournoyer et résolu que ce Conseil demande à Hydro-Québec d'informer la municipalité du suivi qui sera donné à la demande de compensation financière transmise le 11 mai 2016 d'ici le 28 juin prochain, à défaut de quoi la Municipalité pourrait se voir dans l'obligation de confier le dossier à la procureure de la municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2016-06-131

Demande d'aide financière à déposer dans le cadre du Fonds de développement des territoires (FDT) Volet Ruralité de la MRC de Pierre-De Saurel

Considérant que la municipalité de Saint-David désire doter le Centre récréatif d'une génératrice pour permettre l'amélioration de la qualité de vie de ses citoyens, notamment lors d'une panne électrique;

Considérant qu'une municipalité doit mettre en place des mesures pour garantir la sécurité de ses citoyens;

Considérant que le Centre récréatif figure comme centre d'hébergement au plan de sécurité civile de la Municipalité;

En conséquence, il est proposé par Sylvain Thérout, appuyé par Colette Lefebvre-Thibeault et résolu que ce Conseil autorise la présentation d'une demande d'aide financière visant l'installation d'une génératrice au Centre récréatif dans le cadre du Fonds de développement des territoires (FDT) Volet Ruralité de la MRC de Pierre-De Saurel, désigne la directrice générale Sylvie Letendre responsable du projet et autorise le maire Michel Blanchard à signer, pour et au nom de la municipalité, le protocole d'entente avec la MRC de Pierre-De Saurel le cas échéant.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2016-06-132

Mandat à la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel pour l'organisation d'une rencontre avec le MTQ concernant le pont de la Route 239

Considérant que le pont de la route 239 sur la 1^{ère} rivière du Pot-au-beurre à Sainte-Victoire-de-Sorel a une limite de charge;

Considérant que le pont a été reconstruit, il y a près de deux ans;

Considérant que le trafic lourd doit emprunter les routes secondaires pour contourner ce pont et que celles-ci ne sont pas construites pour ce genre de trafic ;

Considérant que cette situation entraîne des coûts additionnels pour l'entretien des routes sous juridiction municipale;

En conséquence, il est proposé par Robert Emond, appuyé par Gilles Hébert et résolu que ce Conseil demande à la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel d'organiser une rencontre avec les municipalités concernées et le ministère des Transports afin de clarifier ce dossier et de trouver une solution définitive à cette entrave.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

Après une brève discussion, les membres du Conseil décident de ne pas donner suite à la demande d'appui visant la campagne pancanadienne en faveur de l'emballage neutre et standardisé des produits du tabac.

2016-06-133

Paiement de la retenue rattachée aux travaux effectués au système de chauffage de l'hôtel de ville

Considérant le contrat accordé à la compagnie ÉnAirgie MC inc. pour effectuer les modifications requises au système de chauffage de l'hôtel de ville;

Considérant que la résolution numéro 2016-02-047 prévoyait une retenue de 5% applicable jusqu'au 30 juin 2016 pour ces travaux;

Considérant que les modifications apportées au système de chauffage ont amélioré son efficacité;

En conséquence, il est proposé par Colette Lefebvre-Thibeault, appuyé par Jean-Marc Beauchesne et résolu que ce Conseil autorise la libération de la retenue de 5% rattachée aux travaux effectués au système de chauffage à l'hôtel de ville, au montant de 559,50 \$ plus taxes, et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 02-130-00-522.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2016-06-134

Offre à la firme Nordikeau pour services professionnels rendus les 3 et 4 mai 2016

Considérant que le contrat avec la compagnie Nordikeau pour l'exploitation des ouvrages d'assainissement des eaux usées de la municipalité se terminait le 30 avril 2016;

Considérant que les membres du Conseil ont rencontré un représentant de la compagnie Nordikeau le 26 avril dernier et lui ont mentionné que le choix de la firme pour l'exploitation des ouvrages d'assainissement des eaux usées de la municipalité était prévu pour le 2 mai 2016;

Considérant que la compagnie Nordikeau a effectué des travaux de suivi les 3 et 4 mai dernier sans l'autorisation de la Municipalité;

Considérant que la compagnie Nordikeau a produit une facture au montant de 411,30 \$ plus taxes pour les honoraires des 3 et 4 mai 2016;

Considérant qu'un inventaire des équipements nécessaires à l'exploitation des ouvrages d'assainissement des eaux usées effectué au début du mois de mai a permis de constater que l'oxymètre était endommagé;

Considérant que cet équipement a nécessité des réparations de 240 \$ plus taxes;

En conséquence, il est proposé par Jean-Marc Beauchesne, appuyé par Colette Lefebvre-Thibeault et résolu que ce Conseil accepte de défrayer 50% du montant de la facture produite par la firme Nordikeau pour les services professionnels d'exploitation des ouvrages d'assainissement des eaux usées des 3 et 4 mai 2016.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2016-06-135

Demande de parrainage présentée par Biophare pour une activité culturelle et éducative s'adressant aux élèves de 5^e et 6^e année

Considérant que Biophare réalise présentement un projet connu sous le nom «Nos amis les oiseaux» auquel des élèves de la Commission scolaire de Sorel-Tracy collaborent;

Considérant que ce projet permet aux élèves de participer à une activité qui leur permettra de mieux connaître et apprécier le milieu dans lequel ils vivent;

Considérant que ce projet permettra aux élèves d'exposer leurs travaux sur la place publique au parc Regard-sur-le-Fleuve de la fin du mois de juin jusqu'au début du mois d'octobre 2016;

Considérant que cette activité implique 16 élèves provenant de la Municipalité de Saint-David;

En conséquence, il est proposé par Colette Lefebvre-Thibeault, appuyé par Robert Emond et résolu que ce Conseil accepte de participer financièrement à la campagne de parrainage de ce projet en versant un montant de 160 \$ au Biophare et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 02-190-00-999.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

La demande de la Société d'histoire de Saint-David d'Yamaska relative à l'entretien du sentier menant au Cimetière des Würtele est mise à l'étude pour permettre aux membres du Conseil d'obtenir de plus amples informations concernant ce dossier.

2016-06-136

Don à la Fondation Hôtel-Dieu de Sorel

Il est proposé par Robert Emond, appuyé par Colette Lefebvre-Thibeault et résolu que ce Conseil autorise le versement d'un don de 150 \$ à la Fondation Hôtel-Dieu de Sorel et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 02-190-00-999.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

Le point de l'ordre du jour relatif au coût 2016 de l'entente de prévention incendie avec la Ville de Sorel-Tracy est reporté à une séance ultérieure.

2016-06-137

Autorisation pour les frais rattachés à l'installation d'une borne d'incendie près de l'intersection de la rue Principale et de la Route 122

Considérant que la résolution numéro 2015-12-260 prévoit la relocalisation de la borne d'incendie enlevée près du 130, rue Principale;

Considérant que les frais rattachés à cette relocalisation sont estimés à 4 000 \$ par la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre;

Considérant que l'emplacement de cette borne d'incendie devra être approuvé par le Service de sécurité incendie et le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;

En conséquence, il est proposé par Gilles Hébert, appuyé par Jean-Marc Beauchesne et résolu que ce Conseil autorise l'installation d'une borne d'incendie à proximité de l'intersection de la rue Principale et de la route 122 ainsi que les frais s'y rattachant et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 02-413-00-529.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2016-06-138

Travaux requis à la toiture de l'hôtel de ville

Considérant qu'une partie de la toiture de l'hôtel de ville nécessite des réparations pour la conserver en bon état;

Considérant la soumission présentée par la compagnie Entretien Idéal de Ferme pour réaliser les travaux requis à une partie de la toiture et la repeindre;

Il est proposé par Robert Emond, appuyé par Sylvain Thérout et résolu que ce Conseil octroie le contrat pour les travaux de réparation et de peinture d'une partie de la toiture de l'hôtel de ville à Entretien Idéal de Ferme, au montant de 2 500 \$ plus taxes, et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 02-130-00-522.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2016-06-139

Contrat pour le nettoyage des tapis et meubles de l'hôtel de ville

Considérant la soumission au montant de 537,50 \$ présentée par la compagnie Sintex pour le nettoyage de tapis et de meubles à l'hôtel de ville;

Il est proposé par Jean-Marc Beauchesne, appuyé par Robert Emond et résolu que ce Conseil octroie un contrat pour des travaux de nettoyage à la compagnie Sintex et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 02-130-00-522.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2016-06-140

Autorisation pour des dépenses reliées à l'aménagement de l'édifice municipal en vue du projet Un espace pour tous réalisé dans le cadre du Pacte rural

Considérant qu'un montant de 17 776 \$ a été autorisé par la MRC de Pierre-De Saurel dans le cadre du Pacte rural 2014-2015 et du FDT volet ruralité 2015-2016 pour la réalisation du projet *Un espace pour tous* à l'édifice municipal;

Considérant que ce projet prévoit notamment des travaux reliés à l'aménagement de locaux à l'étage de l'édifice municipal, l'installation d'unités de climatisation et de caméras de surveillance;

Considérant que ces travaux sont estimés à 15 000 \$ plus taxes;

En conséquence, il est proposé par Robert Emond, appuyé par Colette Lefebvre-Thibeault et résolu que ce Conseil autorise les dépenses reliées aux travaux nécessaires à l'édifice municipal pour concrétiser le projet *Un espace pour tous* et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 03-600-10-000.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

- 2016-06-141 Contrat 2016 pour le fauchage des levées de fossés
- Considérant les informations obtenues par l'inspecteur municipal,
- Il est proposé par Sylvain Thérout, appuyé par Colette Lefebvre-Thibeault et résolu que ce Conseil accorde le contrat 2016 pour le fauchage des levées de fossés à M. Clément Cyr. Ledit contrat est octroyé au montant de 1 800 \$ plus taxes, les conditions sont identiques à celles de l'année 2015 et les travaux devront être réalisés entre le 27 juin et le 11 juillet 2016. Il est également mentionné que l'inspecteur municipal se chargera de faire exécuter un deuxième fauchage aux endroits nécessaires et résolu d'affecter cette dépense au poste budgétaire numéro 02-320-00-521.
- Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.
- 2016-06-142 Contrat 2016 pour le débroussaillage des glissières de sécurité
- Considérant la soumission présentée par Services d'Arbres de la Sablonnière enr. pour l'entretien de l'intégral des glissières de sécurité de la Municipalité, incluant le débroussaillage avant et arrière ainsi que le nettoyage des débris sur la voie publique;
- Il est proposé par Jean-Marc Beauchesne, appuyé par Colette Lefebvre-Thibeault et résolu que ce Conseil octroie le contrat pour le débroussaillage des glissières de sécurité à la compagnie Services d'Arbres de la Sablonnière enr., au montant de 2 585,79 \$, et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 02-320-00-521.
- Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.
- 2016-06-143 Contrat pour les analyses de laboratoire nécessaires au suivi des ouvrages d'assainissement des eaux usées
- Considérant l'offre de service présentée par le Groupe Environex pour réaliser les analyses de laboratoire nécessaires au suivi des ouvrages d'assainissement des eaux usées;
- Il est proposé par Robert Emond, appuyé par Gilles Hébert et résolu que ce Conseil octroie au Groupe Environex le contrat pour les analyses requises au suivi des ouvrages d'assainissement des eaux usées et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 02-415-00-411.
- Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.
- 2016-06-144 Achat d'une génératrice pour le poste de pompage des ouvrages d'assainissement des eaux usées
- Considérant que l'achat d'une génératrice pour le poste de pompage des ouvrages d'assainissement des eaux usées est prévu au budget 2016;
- Considérant la soumission numéro QT-10616-1 présentée par Groupe Maska inc. pour la fourniture d'un groupe électrogène usagé de marque Kohler;
- Considérant que la soumission du Groupe Maska inc. n'inclut pas la base de béton et les raccordements électriques;

Il est proposé par Linda Cournoyer, appuyé par Gilles Hébert et résolu que ce Conseil autorise l'achat du groupe électrogène décrit sur la soumission du Groupe Maska inc. au prix de 12 500 \$ plus taxes ainsi que les travaux reliés à l'installation de la génératrice et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 03-600-24-000.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2016-06-145

Révision budgétaire 2016 de l'OMH de Saint-David

Considérant que le document *Rapport d'approbation - Budget 2016 révisé* présenté à la municipalité pour l'O.M.H. de Saint-David prévoit un surplus de 1 702 \$;

Considérant que la municipalité doit recevoir 10% de ce surplus;

Considérant qu'une copie du document *Rapport d'approbation - Budget 2016 révisé* a été remise aux membres du Conseil;

En conséquence, il est proposé par Sylvain Thérout, appuyé par Robert Emond et résolu que ce Conseil approuve le budget révisé 2016 de l'Office municipal d'habitation de Saint-David.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2016-06-146

Adhésion de la Municipalité à Loisir et Sport Montérégie

Considérant que l'adhésion de la Municipalité à Loisir et Sport Montérégie permettrait à la coordonnatrice en loisir d'avoir accès à des informations et services;

Considérant que la directrice générale a obtenu le consentement requis des municipalités parties à l'entente relative aux loisirs et prévoyant la fourniture de services pour cette dépense;

Il est proposé par Robert Emond, appuyé par Jean-Marc Beauchesne et résolu que ce Conseil autorise un montant de 92,36 \$ pour défrayer le coût de l'affiliation 2016-2017 de la municipalité à Loisir et Sport Montérégie et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 02-701-00-494.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2016-06-147

Autorisation pour la tenue du camp de jour estival à l'édifice municipal

Considérant que le plan d'action de la Politique familiale de la municipalité prévoit l'aide au maintien du camp de jour;

Considérant que la Municipalité et l'Association des Loisirs de Saint-David prévoient organiser le camp de jour estival 2016 à l'édifice municipal;

Considérant que l'Association des Loisirs de Saint-David sera responsable de l'administration du camp de jour estival 2016;

Considérant que la municipalité prévoit accorder un montant maximal de 300 \$ pour aider à l'organisation du camp de jour estival;

En conséquence, il est proposé par Sylvain Théroix, appuyé par Robert Emond et résolu que ce Conseil accepte de défrayer les coûts du camp de jour 2016 non prévus au programme Emplois d'Été Canada 2016 et non payés par les frais d'inscription demandés aux parents et de ce montant accorde un maximum de 300 \$ pour aider à l'organisation du camp de jour estival 2016.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2016-06-148

Mandat à la directrice générale pour l'embauche d'un étudiant durant la période estivale

Considérant qu'un poste de moniteur de camp de jour a été accordé à la Municipalité dans le cadre du programme Emplois d'Été Canada 2016;

Considérant que cet emploi d'étudiant est prévu pour une période de six semaines;

Considérant que l'emploi d'étudiant disponible du 27 juin au 5 août 2016 a fait l'objet d'une offre d'emploi distribuée à chaque adresse civique de la Municipalité;

Considérant que le Conseil ne prévoit pas la tenue de séance de Conseil au cours du mois de juin 2016;

En conséquence, il est proposé par Robert Emond, appuyé par Sylvain Théroix et résolu que ce Conseil donne mandat à la directrice générale de procéder à l'embauche d'un étudiant pour une période de 6 semaines rémunéré selon le salaire minimum en vigueur et affecte cette dépense aux postes budgétaires numéros 02-701-50-141, 02-701-50-222, 02-701-50-232, 02-701-50-242, 02-701-50-252 et 02-701-50-262.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2016-06-149

Renouvellement anticipé du contrat de gestion conclu avec l'Association des Loisirs de Saint-David

Considérant que la Municipalité a conclu un contrat avec l'Association des Loisirs de Saint-David pour la gestion du Centre récréatif;

Considérant que les deux parties au contrat désirent y apporter des modifications;

Considérant que la version révisée du contrat de gestion a été remise aux membres du Conseil;

En conséquence, il est proposé par Robert Emond, appuyé par Colette Lefebvre-Thibeault et résolu que ce Conseil autorise la conclusion d'un contrat de gestion pour le Centre récréatif de Saint-David avec l'Association des Loisirs de Saint-David d'Yamaska inc. se terminant le 31 décembre 2027 avec renouvellement automatique par périodes successives de cinq ans et désigne le maire et la directrice générale/secrétaire-trésorière à titre de signataire de ce contrat et de tout document s'y rattachant.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2016-06-150

Paiement du 2^e versement de la contribution municipale à l'organisme ComUnité

Considérant que la résolution numéro 2016-04-093 prévoit le paiement de la contribution municipale à l'organisme ComUnité en deux versements;

Considérant que des activités prévues par l'organisme ou demandées par des tiers nécessitent un déboursé à court terme;

En conséquence, il est proposé par Colette Lefebvre-Thibeault, appuyé par Jean-Marc Beauchesne et résolu que ce Conseil accepte de devancer en juin le paiement du 2^e versement de la contribution municipale de 2 000 \$ prévu initialement pour le mois d'octobre prochain.

Adopté à l'unanimité par les conseillères et conseillers présents.

Le Conseil procède à la période de questions prévue à l'intention des personnes présentes à la séance.

2016-06-151

Levée de la séance

Il est proposé par Gilles Hébert, appuyé par Jean-Marc Beauchesne, que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

Maire

Directrice générale et secrétaire-trésorière

En vertu du 2^e alinéa de l'article 142 du Code municipal du Québec, je Michel Blanchard, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature individuelle de chacune des résolutions adoptées par le conseil municipal.

Michel Blanchard, maire